

12 mar 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 12 mars 2004

Centre "Les Dolimarts"

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé la vente, par l'Administration du Cadastre, de l'Enregistrement et des Domaines, du centre " Les Dolimarts " à Bohan ainsi que la passation d'un marché public pour l'assainissement d'une partie du site, à la suite d'une pollution à l' ascarel.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé la vente, par l'Administration du Cadastre, de l'Enregistrement et des Domaines, du centre " Les Dolimarts " à Bohan ainsi que la passation d'un marché public pour l'assainissement d'une partie du site, à la suite d'une pollution à l' ascarel.

Cet ancien centre de vacances avait été retenu pour l'ouverture d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile. En raison de l'évolution du nombre de demandeurs d'asile et compte tenu de l'historique de ce dossier, il a été décidé d'abandonner le centre " Les Dolimarts ". En outre le centre a été victime de vandales qui ont vidé quelque 800 litres d'ascarel de deux transformateurs installés dans la cabine à haute tension du centre. L'ascarel est un liquide réfrigérant extrêmement toxique. Vu l'urgence, la Régie des Bâtiments a immédiatement entamé les travaux d'assainissement afin de limiter autant que possible la pollution du sol.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>